

Décret relatif au remboursement de partie de la dette de l'Etat, lors de la séance du 24 juin 1791

Louis-Etienne Brevet de Beaujour

Citer ce document / Cite this document :

Brevet de Beaujour Louis-Etienne. Décret relatif au remboursement de partie de la dette de l'Etat, lors de la séance du 24 juin 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXVII - Du 6 juin au 5 juillet 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1887. pp. 464-476;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1887_num_27_1_11414_t1_0464_0000_9

Fichier pdf généré le 10/07/2019

et ainsi qu'il a été décrété pour tous les comptables, jusqu'au délai qui sera fixé pour la reddition de leurs comptes.

Art. 3. Les trésoriers de la guerre et de la marine, nommés administrateurs par édit de mars 1788, rendront à leurs frais les comptes antérieurs au premier juillet 1788, dont ils sont comptables comme trésoriers de la guerre et de la marine : à cet effet ils seront autorisés à retirer des bureaux, cartons et dépôts qu'ils avaient au Trésor public, tous les registres, journaux, acquits, récépissés, reconnaissances, et généralement toutes les pièces de comptabilité accessoires à la reddition desdits comptes.

Art. 4. Les 5 administrateurs créés par l'édit de 1788, n'étant point chargés des frais de reddition de leurs comptes, aux termes dudit édit, ces comptes, depuis le premier juillet 1788, époque de leur administration, seront faits dans l'intérieur du Trésor national par un bureau à ce destiné, dont les administrateurs dirigeront, presseront et surveilleront les opérations, comme de leurs choses propres, attendu qu'ils demeureront spécialement et privativement chargés des retards, erreurs et omissions résultant de ladite comptabilité.

Art. 5. Tous les comptes des gardes du Trésor royal, antérieurs audit jour, premier juillet 1788, et qui sont à juger, seront également faits dans le bureau énoncé en l'article précédent, les comptes des gardes du Trésor royal n'ayant jamais été rendus aux frais de ces trésoriers,

Art. 6. Lesdits administrateurs remettront aux commissaires de la trésorerie, un état certifié de tout ce qu'ils auront reçu et payé sur l'année 1791, sans néanmoins que ledit état puisse servir autrement que pour ordre, et faire, dans aucun cas, titre comptable.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENTE DE M. ALEXANDRE DE BEAUHARNAIS.

Suite de la séance permanente, commencée le mardi 21 juin 1791.

La séance est reprise le vendredi 24 mai 1791, à 10 heures.

M. Treilhard, *ex-président*, occupe le fauteuil.

Un de MM. les secrétaires fait lecture de la suite du procès-verbal de la séance permanente, pour la journée du 22 juin et depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de relevée.

M. le Président. J'ai reçu de la commune de Chartres une adresse dont il va vous être donné lecture.

Un de MM. les secrétaires lit cette adresse qui est ainsi conçue :

« Chartres, le 23 juin 1791.

« Dignes représentants de la nation,

« Les citoyens de la commune de Chartres ont appris sans crainte et sans effroi la nouvelle du départ de Louis XVI ; tous les corps existant par la Constitution se sont assemblés, ils ont reçu

vos décrets, et vos décrets ont été publiés avec l'appareil qu'exigeaient les circonstances. Le peuple n'a manifesté qu'un vœu, celui de respecter les lois ; il attend avec sécurité, de votre sagesse et de votre fermeté, le remède aux maux dont les ennemis du bien public voudraient inonder l'Empire. Le soir, la société des amis de la Constitution s'est réunie ; le peuple a été invité à assister à sa séance. On compte ici le nombre des amis de la Constitution par le nombre des citoyens, tous, ou presque tous, se sont rendus à la société ; c'est là qu'avec la dignité d'hommes libres, nous avons calculé l'événement présent. Pleins de confiance en l'Assemblée nationale, nous nous sommes réunis pour renouveler le serment civique, et nous avons arrêté de vous porter cette expression, fortement articulée, d'hommes qui ont conquis la liberté, qui la sauront défendre, et que les machinations des tyrans et de leurs esclaves ne décourageront pas.

« Nous avons arrêté une adresse à nos frères des campagnes. Nous leur prêchons la paix, l'union, l'amour et le respect des lois. Nous ferons mieux, nous leur donnerons l'exemple, nous les conduirons vers vous, nous affermirons leur confiance dans votre intrépidité, dans la sagesse de vos déterminations. Ne doutez pas, Messieurs, que tous les Français ne se rallient, ne se serrent avec plus de force que jamais, autour du drapeau de la liberté. Oui, vous trouverez en eux des bras qui sauront exécuter puissamment ce que vous avez délibéré. » (*Applaudissements*)
(Suivent un grand nombre de signatures.)

M. Camus. Le district de Clamecy m'a écrit pour me prier d'annoncer à l'Assemblée qu'il avait absolument achevé la *vente des biens nationaux* situés dans son arrondissement. Il a fait toutes les recherches nécessaires et il n'en trouve plus à vendre, parce que les citoyens se sont extrêmement empressés d'en acheter. Les curés eux-mêmes ont disputé à leurs voisins de devenir propriétaires des biens de la nation ; 18 d'entre eux sont acquéreurs, suivant l'état envoyé par ce district. (*Applaudissements*.)

Voici d'ailleurs comment se termine l'adresse que les administrateurs m'ont chargé de vous présenter :

« Tous les citoyens se sont empressés d'acquiescer, ils bénissent les lois qui leur assurent la liberté, le premier bonheur de l'homme ; qu'ils soient exécrés à jamais ceux qui n'auront pas le courage de les défendre ; qu'ils soient rayés de l'honorable liste des citoyens français, les noms de ceux qui craindront de mourir plutôt que de souffrir qu'on leur porte la plus légère atteinte. » (*Applaudissements*.)

M. le Président. M. de Bellegarde, maréchal de camp, demande à prêter le serment. (*Oui ! oui !*)

(Il lit la formule du serment.)

M. de Bellegarde. Je le jure ! (*Applaudissements*.)

M. Brevet de Beaujour, au nom du comité central de liquidation, présente un projet de décret concernant la *liquidation et le remboursement de la dette de l'Etat*.

Ce projet de décret est ainsi conçu :

L'Assemblée nationale, ouï le rapport de son comité central de liquidation, qui lui a rendu compte des vérifications et rapports faits par le

commissaire du roi, directeur général de la liquidation, décrète qu'en conformité de ses précédents décrets sur la liquidation de la dette publique et sur les fonds destinés à l'acquit de ladite dette, il sera payé aux personnes ci-après nommées, et pour les causes qui seront pareillement exprimées, les sommes suivantes, savoir :

1^o ARRIÈRE DU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Différents entrepreneurs et fournisseurs, tant en bois, en lumières aux troupes, que traitement dans les hôpitaux militaires.

Hayem Worms, bois et lumières à la garnison de Metz, à la charge de la déduction des 4 deniers pour livre..... 50,930 l. 65 s. 3 d.

Reynaud, bois lumières dans les garnisons d'Alsace, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre..... 65,041 » »

Les administrateurs du régiment du maréchal de Turenne, pour traitement des vénériens et galeux de ce corps, en novembre et décembre 1788, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.... 167 14 3

Les administrateurs de l'hôpital de Sedan, pour le supplément des journées de soldats qui ont été reçus dans cet hôpital en 1788, et les deux premiers mois de 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre..... 1,238 17 10

L'hôpital d'Armentières, pour supplément des journées de soldats malades, reçus et traités dans cet hôpital les 6 derniers mois de 1788, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre..... 1,331 1 6

Violet, pour transport de bois de chauffage des troupes de Landrecy en 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre..... 424 3 »

Le régiment de Champagne, pour payement des journées des soldats et sous-officiers qui ont été traités dans l'hôpital régimentaire en 1787 et 1788, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre. 14,760 3 3

Collardeau fils, pour réparations à la place de Rocroy, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.... 5,684 14 6

Daclin, imprimeur à Besançon, pour frais d'impressions, à la charge de retenue des 4 deniers pour livre..... 649 15 »

Anisson Duperron, pour

1^{re} SÉRIE. T. XXVII.

impressions par lui faites dans le département de la guerre, pendant l'année 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre..... 19,874 l. » s. » d.

Viomenil, colonel d'infanterie, pour gratification extraordinaire pendant l'année 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.... 3,600 » »

Les héritiers de Leclerc de la Tacherie, pour ses appointements en qualité d'intendant des armées du roi pendant les mois de novembre et décembre 1786, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre, et en justifiant par eux de leurs qualités d'héritiers. 2,500 » »

Diré, apothicaire de la ville d'Aire, pour médicaments par lui fournis au régiment de Perche, depuis le mois d'août 1788, jusqu'au 26 décembre de la même année, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.... 1,789 18 »

D'Elbecq, député à l'Assemblée nationale, au nom du directoire de Lille, pour le prix des chevaux et voitures qu'ils ont fait fournir aux troupes pendant l'année 1789. 7,824 2 6

Méric, pour le remboursement des avances par lui faites pendant les années 1788 et 1789, pour ramonage des cheminées des bâtiments militaires des villes de Perpignan, Collioure, et autres places de guerre du Roussillon, à la charge de la déduction des 4 deniers pour livre..... 801 19 6

Mollet, pour prix de réparations par lui faites aux casernes d'Avesne, en 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre..... 1,555 9 8

Vatar Brutté de Remur, imprimeur du roi à Rennes, pour impression pour le service de la guerre en 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.... 1,554 » »

Buret, pour fournitures de lits aux invalides de Paris et des environs, pendant l'année 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre. 8,650 » »

Piata, pour bois et lumières fournis aux troupes en garnison au château de Lourdes, pendant

l'année 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.....	674 l. 9 s. 9 d.		
Paon, pour bois et lumières aux troupes en garnison à Dieppe, pendant l'année 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre....	13,701	2	6
Dufayt, pour bois et lumières aux troupes du Hainaut en 1789, à la charge de déduction des 4 deniers pour livre....	520	"	"
Reigner, imprimeur à Perpignan, pour impressions faites pour le compte du gouvernement, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.....	2,878	"	"
Bar, entrepreneur de l'hôpital militaire de Saint-Amand, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.....	14,390	"	"
Cademom, pour supplément des journées des soldats qui ont été reçus dans l'hôpital de Bellegarde pendant l'année 1788, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.....	350	16	"
Lambert de la Gace de Becourt, pour construction d'un abreuvoir à Maubeuge, et sauf la déduction des 4 deniers pour livre.....	3,200	"	"
Bonnard, garde-magasin des effets du roi à Lyon, pour ses appointements pendant les 6 derniers mois 1789.....	352	"	"
Saulnier, pour bois et lumières aux troupes en garnison à Falaise pendant les six derniers mois 1788 et l'année 1789, sauf la déduction des 4 deniers pour livre.....	1,976	"	"
Bailly, contrôleur de la caserne militaire de Saint-Denis, pour la plus-value du pain de munition fourni à ladite caserne pendant l'année 1788, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.....	4,365	16	"
Le Brun, pour bois et lumières aux troupes en garnison à Bordeaux, pendant les 6 derniers mois 1789, à la charge de la retenue des 4 deniers pour livre.....	12,696	19	4
29 parties prenantes, en TOTAL.....	242,982 l.	9 s.	7 d.

2° ARRIÈRE DE LA MAISON DU ROI.

Gages à différentes personnes du service du roi pour les années 1786, 1787, 1788 et 1789.

Jacques Bluteau, fort d'eau.....	183 l. 15 s. 3 d.		
Jean-Louis-Joseph de Béarn-Beon, aumônier ordinaire de Madame Adélaïde.....	213	2	10
Victor Bessière, cleric de chapelle et oratoire du roi.....	112	5	"
Claude de Luzines, valet de chambre.....	521	"	"
Antoine-Louis Vassal, apothicaire.....	1,461	5	6
Louis-Guillaume Le Veillard, gentilhomme servant.....	505	1	8
Olivier L'Hoste, aumônier.....	218	15	"
Gérard Vanspaendonck, peintre.....	502	"	"
Croville, valet de chambre de Madame Victoire.	417	10	"
Marie de Durfort, dame d'atour de Madame Victoire.....	7,034	13	4
Pierre-Paul Bardon, huissier du cabinet de Madame Victoire.....	508	6	8
Ulric-Marie-Anne de Najac, chapelain de Madame Adélaïde.....	76	2	8
... Michel, médecin du roi.....	876	"	"
Allard Joseph-Robert, apothicaire.....	1,303	13	4
Armand-Henri Boutet d'Ecquilly, maître d'hôtel du roi.....	109	10	"
La succession de Louis Cercelot, huissier de salle du roi.....	243	15	"
Marc-Antoine Laffilé, garçon de la chambre de Madame Adélaïde.....	101	3	4
Louise-Françoise Laffilé, coiffeuse de Madame Adélaïde.....	101	3	4
Bernard-François Chauvelain, maître de la garde robe du roi.....	3,598	"	"
Pepin, garçon de chambre de Madame Adélaïde.	101	3	4
Etienne-Jacques-Louis Hettelou, maître d'hôtel du roi.....	73	"	"
Jean-Jacques Liant, valet de garde-robe de Madame Adélaïde.....	101	3	4
Louise-Gabrielle La Guepierre de la Roche, femme de chambre de Madame Adélaïde.....	101	3	4
François-Emmanuel Guignard, ancien secrétaire d'Etat.....	2,746	"	"
Jean-Baptiste-Antoine Tonnelier, valet de cham-			

bre de Madame Adélaïde..	190 l. 15 s. » d.			Collet, femme de chambre de Madame Victoire.....	98 l. 9 s. 2 d.		
Saulet, sommier de la chapelle de Madame Adélaïde.....	445	19	3	Louise-Elisabeth Jallot Collet, première femme de chambre de Madame Adélaïde.....	1,071	»	6
André-Emmanuel-Denis Mercier, valet de garde-robe de Madame Adélaïde	101	3	4	Mathieu Chabanacy, clerc de chapelle de Madame Victoire.....	80	2	»
Marie-Madeleine-Victoire Durege, femme Caran, coiffeuse de Madame fille du roi.....	96	17	6	Marie-Louise-Maurice-Elisabeth Montmorency-Laval, dame d'atours de Madame Adélaïde.....	7,554	»	»
Louis-Alexandre-Céleste d'Aumont de Villequier, premier gentilhomme de chambre du roi.....	6,175	6	8	Jean-Baptiste-Thérèse Lannoy, garçon de chambre de Madame Adélaïde	101	3	4
Girard, portefaix de la chambre de Madame Adélaïde.....	141	3	4	Marguerite-Rosalie Leguay, femme Léonard, coiffeuse de Madame Elisabeth.....	103	3	4
Tharin, portefaix.....	16	3	»	. . . Fortin, valet de chambre du roi.....	1,042	»	»
Georges Forquenot, porte-manteau du roi....	521	»	»	Marie-Jeanne Royer Belliard, femme de chambre de Monsieur le Dauphin.	96	17	6
Pierre-Michel Hennin, secrétaire de la chambre et cabinet du roi.....	624	»	»	. . . Deleros, sommier de chapelle de Madame Victoire.....	445	19	3
Auguste-Savinien Le Blond, maître de mathématique des enfants de France.....	2,642	»	»	. . . Loustonneau, chirurgien des enfants de France et de Madame Adélaïde.....	6,770	13	4
Marie-Marguerite Perno, première femme de chambre de Madame Elisabeth.	1,153	15	10	Françoise-Geneviève Pollard-Lemoine, première femme de chambre de Monsieur le Dauphin.	8	2	6
Marie-Barbe Benard, femme de chambre de Madame Elisabeth.....	280	6	8	Charlotte-Marie Lemoine, femme de chambre de Madame, fille du roi..	70	11	8
Joseph-Antoine Meunier de Castor, valet de chambre du roi.....	1,042	»	»	Pierre-François Montqueron, huissier de la chambre du roi.....	437	»	»
Augustin Dubois, valet de chambre du roi.....	253	10	»	Jean-Baptiste-François Marchais, huissier de la chambre du roi.....	437	»	»
Marie-Sophie Malivoire, femme Legendre, femme de Madame Elisabeth...	103	3	4	Jean-Népomucène Pigrais, huissier de la chambre du roi.....	37	»	»
Jeanne-Françoise d'Aigremont Malivoire, femme de chambre de Madame Elisabeth.....	280	6	8	Jean-Baptiste-Guillaume Ballon de Lugny, huissier de la chambre du roi.....	437	»	»
Alexandre-Marie-Louis-Charles Lallemand de Nantouillet, maître des cérémonies.....	721	»	»	Alexis L'Hoste de Selancy, huissier de la chambre du roi.....	437	»	»
Françoise-Claire Caqueroy de Bonicourt de Sarnay, femme de chambre de Monsieur le Dauphin....	96	17	6	Germain-André Soufflot, huissier de la chambre du roi.....	437	»	»
Alexandre-Roger-Louis Alliot, huissier de salle du roi.....	82	1	6	Jacques-François Palas, huissier de la chambre du roi.....	437	»	»
Pierre Allard, garçon de chambre de Monsieur le dauphin.....	63	5	7	Etienne-Antoine Beche- pois, huissier de la chambre du roi.....	437	»	»
Charles-Louis Tupigny, valet de chambre du roi.	521	»	»	Alexandre Thierry, huissier de la chambre de roi (sa succession)...	437	»	»
Jacques-François Lubersac, aumônier ordinaire de Madame Victoire.....	472	7	»	Jean-Joseph Grosnaire la Bapaumerie, huissier de la chambre du roi....	437	»	»
Angélique Béatrix Frenel, femme Lécuyer, coiffeuse de Madame Adélaïde	101	3	4	Pierre-Alexis Vulfray de Salornay, maître d'hôtel du roi.....	109	10	»
Antoine-François Bonnefoy, huissier ordinaire du chambellan du roi...	176	11		Mathieu-François Gout-			
Marie-Clémentine-Fortunée Damieth, femme							

tard, maître d'hôtel du roi.....	146 l.	» s.	» d.	chambre de Madame Victoire.....	101 l.	3 s.	4 d.
François Guérin, huissier de la salle du roi...	487	10	»	Madeleine Danges, coiffeuse de Madame Victoire.	101	3	4
Pierre Pajot, clerc de la chapelle de Madame Victoire.....	160	4	»	Guillaume-Louis de la Fosse, valet de chambre de garde-robe du roi....	247	6	8
Pierre-Philippe Le Boucher, gentilhomme-servant du roi.....	252	10	10	Réné Girard, contrôleur de la maison du roi.	288	10	»
Antoine Caüel, garçon de la chambre de Madame Victoire.....	50	11	8	Benoît Grellet, chapelain du roi par quartier.	166	»	»
Jean-Charles Thommerel, garçon de la chambre de Madame Victoire.	50	11	8	Claude-Vincent de Georges, sommier de la chapelle du roi.....	492	»	»
Marie - Joseph - Emmanuel de la Fosse de Rouville, femme de chambre de Madame Adélaïde....	50	11	8	Louis-Marie-Jacques Almaric de Narbonne, chevalier d'honneur de Madame Adélaïde.....	3,318	»	»
Jeanne-Thérèse Goermans de Roube, femme de chambre de Madame Elisabeth.....	103	3	4	Antoine-François Chertemps, porte-manteau du roi.....	1,042	»	»
Marie-Madeleine Le Meunier - Frestel, blanchisseuse.....	96	17	6	Guillaume Berry, lavandier du linge de corps du roi.....	461	10	»
Amélie-Gabrielle Sergent, femme Regardin, femme de chambre.....	96	17	6	Nicolas Lamy - Gouge, horloger valet de chambre du roi.....	61	12	11
Marie-Françoise - Victoire Doustet, femme Poirier, femme de chambre.	140	3	4	Marie-Madeleine Leschevin, première femme de chambre de M. le Dauphin.....	168	7	6
Jeanne-Louise Simon, femme de chambre de Madame Adélaïde.....	50	11	8	Catherine-Louise Darnaudin, femme du Tilloy, femme de chambre de Madame Victoire.....	101	3	4
Pierre-Louis Sourdon-Dumesnil, maître à écrire des enfants de France...	533	10	»	Michel-Jean Baudière de Laval, maître à danser des enfants de France...	3,517	6	8
Joseph-Benjamin Hertwick Vanderlinden, valet de chambre du roi..	1,042	»	»	Louis-Pierre Lepeccq de Lisle, valet de chambre du roi.....	521	»	»
Louis-Antoine-Nicolas Huet, huissier du cabinet de Madame Adélaïde....	508	6	8	Charles-François de Lahaie, clerc de la chapelle du roi.....	112	5	»
Pierre-Antoine Lebœuf, huissier de la chambre de madame Adélaïde.....	254	6	8	Nicolas - Martin Juliot de Fromont, maître d'hôtel du roi.....	73	»	»
Veuve Marchand, femme de chambre de Madame, fille du roi.....	141	3	4	Jérôme Dubois, huissier des ballets du roi.....	105	7	6
Catherine-Gillette Bourdin, femme de chambre de Madame Victoire.....	101	3	4	Jean-André Noll, sommier de chapelle du roi..	492	»	»
Henriette Indrion, femme de chambre de Madame, fille du roi....	141	3	4	La succession d'Etienne Bourdet, dentiste du roi.	252	13	11
La succession de Geneviève-Jacqueline Lemaire, empeseuse de Madame Adélaïde.....	2,013	10	»	111 parties prenantes.			
Henri-Josse Bournot, portefaix de la chambre de Madame Adélaïde....	16	3	»	Total.....	78,344 l.	18 s.	8 d.
Louise Bonnaire, femme Bournot, porte - chaise d'affaire de Madame Adélaïde.....	344	»	1				
Les héritiers de François Jadin, huissier du cabinet de Madame Victoire.....	508	6	8				
Marie-Julie Alery, femme Huet, femme de							

BATIMENTS DU ROI.

Différents entrepreneurs, ouvriers et fournisseurs pour les années 1786, 1787, 1788 et 1789.

Randon, sculpteur....	34,265 l.	14 s.	3 d.
Sylvain Lay, dit Berichon, charpentier.....	39,631	12	3
Alinquant, machiniste.	155	5	
Lavande, cordier.....	245	3	6
Faroux, taillandier...	167	19	»
Maréchal, épicier.....	159	1	
Tartanson, ferblantier.	833	3	8
Claude Bussat, terrassier.....	8,653	15	»

Charles-Philippe Diot, tourneur.....	198 l. 3 s. » d.		
Baptiste Serin, voiturier.....	244	»	»
Dufeu, veuve Crosnier, peintre.....	5,669	18	»
Mouton fils, maçon...	12,490	4	8
François, tonnelier...	69	»	»
Beauvalet, sculpteur...	10,781	1	9
Sauvage, peintre du roi. Les héritiers de Rozetti, fumiste.....	11,948	»	»
Pauly, maçon.....	11,749	5	»
Maréchaux le jeune, charpentier.....	215,928	»	5
François et Louis-Gatien Maréchaux, charpentiers.....	33,034	11	5
Aubinot jeune, vitrier.	422	8	8
Aubinot l'aîné, vitrier.	8,425	14	»
Guilleminet jeune, tapissier.....	24,941	9	11
Laurent père et fils couvreurs.....	180	8	»
Goué, marchand épicer.....	31,275	11	8
Nicolas Diacre, carrier-treillageur.....	1,234	10	»
Caly fils, plombier....	1,644	2	3
Caly père, terrassier..	56,619	16	2
Caly fils, terrassier...	1,162	1	4
Ravoisier, jardinier....	4,485	16	9
Pittoin, doreur.....	88	»	»
Berthelemy, peintre du roi.....	8,618	4	»
Bertoliny, poëlier....	12,113	»	»
Colson, menuisier....	7,708	2	»
Siroy, vitrier.....	990	»	»
Laplace, sculpteur....	124	13	6
Guillaumot, chaudronnier.....	8,500	15	3
Rousin, charpentier...	332	»	»
Bourgeois, peintre....	73	14	9
Gremillon, tanneur...	5,986	»	»
Arnoult, ancien notaire à Paris, représentant Goutières, doreur.....	151	8	»
Belan, distillateur....	20,513	2	6
Auger, terrassier.....	594	8	3
Varin père, terrassier.	29,843	14	»
Varin fils, terrassier..	853	15	»
Mangot, charpentier de bateaux.....	8,872	5	6
Claude Hanoyé, charpentier.....	284	19	»
François Houzelot, terrassier.....	1,278	15	1
Pecoul, maçon.....	790	3	»
49 parties prenantes.	13,096	16	4
Total.....	641,558 l. 19 s. 1 d.		

ÉCURIES DU ROI.

Traitement et subsistance à différents cochers, palefreniers, postillons et autres employés dans les écuries du roi, pour les années 1786, 1787, 1788 et 1789.

La veuve de Fournier, palefrenier.....	137 l. 10 s. » d.
La fille de Villon, pale-	

frenier.....	112 l. 10 s. » d.		
Ravache, délivreur...	750	»	»
La veuve de Dewart, portier.....	137	10	»
Vallier, portier.....	562	10	»
La veuve de Villard, palefrenier.....	137	10	»
La veuve de Baptiste, palefrenier.....	137	10	»
La veuve de Chedoux, portier.....	150	»	»
La Viollette, pour gratification annuelle.....	112	10	»
Hautmont, palefrenier.	343	15	»
La veuve de Dauphin, palefrenier.....	137	10	»
La veuve Mollet.....	187	10	»
La veuve de Philippe Guy, sous-piqueur.....	300	»	»
Baltz, suisse.....	150	»	»
La veuve de Bonnamour, portier.....	300	»	»
Demars, palefrenier...	137	10	»
Laroche, cocher.....	750	»	»
La veuve de Corpellier, palefrenier.....	112	10	»
Douilly, portier.....	487	10	»
David, portier.....	112	10	»
Auriau, portier.....	487	10	»
Flanc, portier.....	487	10	»
David, portier.....	342	9	»
Dehors, garçon d'attelage.....	440	»	»
Fournier, palefrenier.	343	15	»
Fournier, 2 ^e palefrenier.	75	»	»
Jacquet, garde-meuble.	247	10	»
Jacquet père, garde-meuble.....	481	5	»
La veuve de Coulon, palefrenier.....	137	10	»
Cajotte, garde-meuble.	60	»	»
Fraise, garde-meuble à Compiègne.....	975	»	»
La veuve de Bressan, garçon des pages.....	225	»	»
La veuve de Grammont, sous-piqueur.....	300	»	»
La veuve de Vallon, palefrenier.....	137	10	»
La veuve de Masson, palefrenier.....	137	10	»
La veuve de David, palefrenier.....	137	10	»
Philippe, portier.....	412	10	»
La veuve de Chenay, palefrenier.....	137	10	»
Bourbonnois, garçon maréchal.....	225	»	»
Leforme, palefrenier..	440	»	»
La veuve de Séline, palefrenier.....	137	10	»
Lallemand, palefrenier.	343	15	»
Dégageux, palefrenier.	343	15	»
Célestin, palefrenier..	343	15	»
Louis fils aîné, palefrenier.....	343	15	»
Leplarre, palefrenier..	343	15	»
Laurent, palefrenier..	343	15	»
Grondelet, palefrenier.	343	15	»
Hamal cadet, palefrenier.....	343	15	»
Lacoeche, palefrenier..	343	15	»
Lesueur, palefrenier..	343	15	»
Guilbert, palefrenier..	343	15	»

Hamel l'ainé, palefrenier.....	343	l.	15	s.	»	d.	Piedcoq père, cocher..	550	l.	»	s.	»	d.
Lauret, charretier.....	687		10		»		Pichard, garçon d'attelage.....	550		»		»	
Hubert, charretier....	825		»		»		Munnier Aubin, cocher	750		»		»	
Chatelin, portier.....	487		»		10		Aubin l'ainé, postillon	550		»		»	
Dupont, palefrenier....	343		15		»		Aubin cadet.....	550		»		»	
Gaillard, palefrenier...	343		15		»		Anbin jeune.....	550		»		»	
Femme Gresset, portière.....	412		10		»		La veuve de Lorry...	137		10		»	
Martin, garçon d'attelage.....	426		5		»		La veuve de Matteau, garçon des pages.....	150		»		»	
Roullière, postillon....	426		5		»		Coulray, portier... ..	150		»		»	
Veuve Michaux.....	137		10		»		Meunier l'ainé, cocher.	750		»		»	
Montvoisin, porteur ordinaire.....	675		»		»		Damour, garçon d'attelage.....	440		»		»	
Vincent, palefrenier ..	343		15		»		La veuve de Plumercy, palefrenier.....	137		10		»	
Raffit, balayeur.....	522		10		»		Berry, portier.....	562		10		»	
Robinet, éperonnier ..	550		»		»		Boileau, portier.....	562		10		»	
Vincent, palefrenier...	576		5		»		Wauffy, portier.....	528		5		»	
Lacouture, palefrenier.	343		15		»		Ouvrard, élève aux attelages.....	550		»		»	
Denis, sous-piqueur ..	768		15		»		Delorme, piqueur.....	1,052		10		»	
Rouard, sous-piqueur .	768		15		»		Blanchard cadet, palefrenier.....	343		15		»	
Flamand, palefrenier..	343		15		»		Georges, élève.....	593		15		»	
Commercy, palefrenier.	343		15		»		Saint-Jean, piqueur...	708		15		»	
Massé, postillon.....	440		»		»		Cassé, palefrenier.....	426		5		»	
Collignon, palefrenier.	343		15		»		Cauler, commissionnaire des pages.....	375		1		»	
Giroux, élève.....	593		15		»		Murphy, piqueur.....	1,052		10		»	
David, garçon d'attelage.....	426		5		»		Dambreville, palefrenier.....	343		15		»	
Rabasse, garçon d'attelage.....	426		5		»		Tisseron, maréchal...	225		»		»	
Joseph, palefrenier....	456		5		»		Filzanne, palefrenier..	426		5		»	
Baillet, palefrenier....	343		15		»		Foucault, palefrenier, élève aux attelages.....	576		5		»	
Montainville, palefrenier.....	343		15		»		Rivière, palefrenier...	343		15		»	
Labranche, palefrenier.	418		15		»		La Plaine, palefrenier.	343		15		»	
Begard, garçon d'attelage.....	440		»		»		La Marine, palefrenier.	343		15		»	
Fricotte, garçon charron.....	550		»		»		Nivet, garçon d'attelage	440		»		»	
Fauvel l'ainé, garçon de sellerie.....	730		»		»		Nouette, argentier, pour ses attributions,.....	4,783		»		»	
Verdun, bourrelier....	550		»		»		Ledit Nouette, pour avances par lui faites...	26,349		16		2	
Descourt, cocher.....	750		»		»		Ledit Nouette, pour avances par lui faites...	12,960		»		»	
Clermont, palefrenier .	343		15		»		Feval, garçon d'attelage	426		5		»	
Bouquet, portier.....	112		10		»		Pellier, élève de l'équipage.....	593		15		»	
Baillet l'ainé, palefrenier.....	343		15		»		Martin cadet, élève d'équipage.....	481		5		»	
Chatillon, palefrenier..	343		15		»		Legrand, palefrenier..	343		15		»	
Chauvin, palefrenier..	343		15		»		La veuve de Martin, palefrenier.....	137		10		»	
Chevalier cadet, palefrenier.....	343		15		»		Laval, dit Gérard, portier.....	487		10		»	
Vernier, palefrenier...	343		15		»		Nutin, garçon d'attelage.....	426		5		»	
Dauphiné, garçon maréchal.....	90		»		»		Pierre, palefrenier....	343		15		»	
Paulthon, palefrenier..	343		15		»		Le Merle.....	343		15		»	
Paquet, palefrenier ...	343		15		»		Ossemont, porteur ordinaire.....	675		»		»	
Baugillon, palefrenier.	343		15		»		La veuve de Dubuisson, palefrenier.....	137		10		»	
Chedoux le jeune, palefrenier.....	343		15		»		La veuve de Mennel, garçon de bureau.....	187		10		»	
Mathurin l'ainé, palefrenier.....	343		15		»		Person, sous-piqueur.	768		15		»	
Dunas, palefrenier....	343		15		»		La veuve de Desertau, palefrenier.....	137		10		»	
Petit, palefrenier.....	343		15		»		François, sous-piqueur	731		5		»	
Compère, garçon d'attelage.....	426		5		»		La fille de François, palefrenier.....	137		10		»	
Laborde, sous-piqueur.	1,083		15		»		Fremy, palefrenier...	343		15		»	
La veuve de La Ravine, piqueur.....	600		»		»		Devers, dit Antoine, pa-						
La Ravine.....	618		15		»								
La veuve de La Pierre, palefrenier.....	137		10		»								
Reiff, garçon des pages	436		10		»								
Renaud, palefrenier...	418		15		»								

lefrener.....	426	l.	5	s.	»	d.	gnières.....	343	l.	15	s.	»	d.
La veuve de Bredot, palefrenier.....	187	10	»				Lacroix, palefrenier..	343	15	»			
La veuve de Marin, palefrenier.....	137	10	»				Veuve de Morizot, garçon des pages.....	300	»	»			
La veuve de Despagne, palefrenier.....	137	10	»				Manuel, palefrenier..	343	15	»			
La veuve de Dambreville, éperonnier.....	75	»	»				Jacquet fils, garçon garde-meuble du manège..	481	5	»			
Chidou cadet, palefrenier.....	343	15	»				Veuve de Darcon, cocher.....	187	10	»			
Wittmeman, palefrenier.....	343	15	»				De Saint-Hilaire, garçon d'attelage.....	426	5	»			
Husson, palefrenier..	343	15	»				Mignières, palefrenier.	343	15	»			
Leroux, piqueur.....	2,568	»	»				Duchemin, cocher....	750	»	»			
La veuve de Leroux, piqueur.....	600	»	»				Chanvières, garçon d'attelage.....	426	5	»			
La veuve de Michel Leroux, piqueur.....	300	»	»				Lavigne.....	184	10	»			
La veuve de Clauze, piqueur.....	225	»	»				Veuve de Gauret, palefrenier.....	112	10	»			
Lenoir, garçon d'attelage.....	426	5	»				Daoust, palefrenier...	183	15	»			
La veuve de Racaris, délivreur.....	90	»	»				Michel fils, élève de l'équipage.....	481	5	»			
La veuve de Crépin, garde-meuble.....	225	»	»				Coupé, élève de l'équipage.....	481	5	»			
La veuve de Dare, médecin de chevaux.....	600	»	»				Gervais, sous-palefrenier.....	618	15	»			
Nicol, palefrenier.....	343	15	»				Coupé, piqueur de l'équipage.....	1,068	15	»			
Person, piqueur.....	798	15	»				Tribout fils, palefrenier	418	15	»			
La veuve de Rousselin, palefrenier.....	112	10	»				Louis Lauder, portier.	418	15	»			
Blanchard, portier....	412	10	»										
Tissereau, portier....	412	10	»				164 parties prenantes.						
Billard, garçon d'attelage.....	426	5	»				Total.....	135,053	l.	17	s.	9	d.
Bezailles, maréchal....	550	»	»										
Dianon, maréchal....	550	»	»										
Rottier.....	550	»	»										
Lalande, maréchal....	550	»	»										
Bouquet, maréchal...	550	»	»										
Veuve Gossard, dit Liégeois, portier.....	300	»	»										
Rimon, élève de l'équipage.....	481	5	»										
Gossard, palefrenier..	343	15	»										
Lepas, portier.....	412	10	»										
Paulin, portier.....	412	10	»										
Mathurin Royer, palefrenier.....	343	15	»										
Veuve de Masson, garçon des pages.....	75	»	»										
Grumeau, suisse.....	600	»	»										
Veuve de Royer, palefrenier.....	137	10	»										
Hyacinthe, palefrenier	343	15	»										
Tressigny, palefrenier.	343	15	»										
Veuve de Pellier, piqueur.....	600	»	»										
Lejeune, palefrenier..	343	15	»										
Lachenay, palefrenier.	343	15	»										
La fille de René, dit Mignières, palefrenier..	75	»	»										
Berthault, palefrenier.	426	5	»										
Lelièvre, portier.....	184	10	»										
Mathias, palefrenier..	343	15	»										
Veuve de Lapière, palefrenier.....	137	10	»										
Guy, concierge à Compiègne.....	1,671	5	»										
Lacoche, portier.....	342	3	9										
Chevigny, palefrenier.	343	15	»										
Charpentier, dit Mi-													

PETITE ÉCURIE.

Guiotton, dit Berry, portier.....	200	l.	»	s.	»	d.
Valentin Boileau, portier.....	200	»	»			
La succession d'Antoine Langlois, dit Ménard, postillon.....	100	»	»			
Louis-Guillaume Gougeon, palefrenier.....	100	»	»			
Nicolas Colmar, piqueur.....	200	»	»			
Guillaume Gontier, dit Bassemont.....	100	»	»			
Louis Chatelin, palefrenier.....	100	»	»			
La succession Massé..	200	»	»			
Antoine Curat.....	100	»	»			
Daniel Aubert, peintre, pour Bourgnival, sellier.	15,000	»	»			
André Villion, palefrenier.....	100	»	»			
Martial-Victor Vaillant, entrepreneur pour l'éclairage.....	21,818	7	10			
Pierre Dapestegny, marchand bottier.....	10,251	»	»			
13 parties prenantes.						
Total.....	48,469	l.	7	s.	10	d.

GOUVERNEMENT DE LA MUETTE.

*Différents employés et fournisseurs
pour les années 1786 à 1789.*

Barbier, marchand de grains et de fourrages..	70,821 l.	» s.	» d.
Guyot, épinglier	2,597	16	»
Potté	75	»	»
Dolly	45	»	»
Veuve Mortier	225	»	»
Toussaint, serrurier...	1,889	5	»
La Maréchaussée de Passy	300	»	»
Brunot, balayeur	341	5	6
Delatte, garçon du château	775	»	»
Martin, balayeur	341	5	»
André, frotteur	341	5	»
Noblet, frotteur	341	5	»
Gérard, garçon du château	700	»	»
Duché, maçon	7,562	»	»
Victor, suisse des appartements	1,007	10	»
Esnoux, cordier	780	»	»
Père Sidoux, chapelain du château	225	4	»
Veuve Piavent	416	5	»
Saint-Germain	425	9	»
Nerville	341	5	»
Saulti, garde	341	5	»
Fournier, garçon du château	700	»	»
Guy, garde général	4,761	1	6
A son garçon	341	5	»
Mallet, couvreur	744	19	»
Aux trois suisses de patrouilles	1,023	15	»
Guyon, charretier	416	5	»
Sautereau, chirurgien.	1,433	6	8
Custer suisse de la porte	328	15	»
Merlet de Saint-Hugues, greffier	105	»	»
Veuve Lallier, faisandièrè	425	»	»
Beaupré, femme de basse-cour	4,112	18	»
Gauché, treillageur	612	14	2
Le Maire, menuisier	4,661	3	2
Bouquault, menuisier.	451	19	»
Hottegingre	82	10	»
35 parties prenantes.			
Total	109,891 l.	12 s.	» d.

COMÉDIE ITALIENNE.

Aux comédiens italiens, pour ce qui leur est dû de leur pension pour les années 1788 et 1789.. 30,000 l. » s. » d.
A la charge par eux de rapporter quittance par-devant notaires, avec copies collationnées, de l'arrêt du conseil du 25 décembre 1779, qui leur enjoint de faire entre eux

un acte de société, et de faire confirmer et approuver par le roi; ainsi que dudit acte de société et lettres patentes du 31 mars 1780.

1 partie prenante. Total. 30,000 l. » s. » d.

JURANDES ET MAITRISES.

Indemnités ou remboursements.

Claude Bonnivard, tailleur	368 l.	8 s.	10 d.
Jacques Argant, tailleur	348	18	11
Jean-Pierre Boël, tailleur	356	12	2
Joseph Fromenteau, tailleur	350	6	1
Joseph Munon, tailleur	352	10	7
Pierre-François Aribal, tailleur	348	3	11
Joseph Alavoine, tailleur	57	6	10
Pierre Jouet, taillandier	152	8	11
Pierre Thibault, serrurier	357	17	9
François Motard, serrurier	346	2	2
Jean-Baptiste Gagnant, serrurier	442	16	8
Denis Breteaux, faïencier	405	9	»
Jean-Pierre Capené, coiffeur	171	»	5
Joseph Givelot, coiffeur	145	1	8
Marie-Antoine Ribot, coiffeur	213	9	2
Jean-Marie Ledagré, coiffeur	143	»	»
Germain Duteil, coiffeur	191	7	11
Nicolas Benat, coiffeur.	193	13	9
Théodore Toussaint, coiffeur	177	18	9
Jean-Antoine de Melun, coiffeur	203	»	5
René Jacques Chevalier, coiffeur	167	7	8
Jean Perruche, coiffeur	206	5	10
Jean-Pierre-Charles Olivier, couvreur	244	8	10
Anne-Catherine Lecomte, femme Villain, tailleur	356	4	5
François Vornier, tabletier	360	18	4
Claude Denis, tabletier	351	12	3
Louis Royer, tabletier.	391	»	»
Charles-Vincent Renseur, tabletier	359	10	6
Etienne-Clair Moulinet, amidonnier	298	5	»
Pierre-Hiacinthe Lobbé, faïencier	418	15	»
Jean Douzon tabletier.	351	39	4
Pierre-Jacques Lambert, coiffeur	162	8	9
François Durand, coiffeur	210	14	7

François Savouret, coiffeur.....	185	1.	6 s.	8 d.
François Tabusset, coiffeur.....	163		17	1
Nicolas Bellet, coiffeur.....	145		5	10
Jean-Baptiste Gaudichet, coiffeur.....	205		2	9
Pierre - Denis - Balthasar Aubineau, coiffeur.....	192		8	9
Annet Jarrige, coiffeur.....	186		17	1
François Lagrange, coiffeur.....	154		13	9
Louis-François - Joseph Maury, coiffeur.....	141		14	9
André-Nicolas Berthault, couvreur.....	470		14	7
Jean - Pierre Clouzat, tailleur.....	172		15	"
Jean de Verlettes-Desbruges, tailleur.....	198		"	6
Louis-Sylvestre Ligé, maçon.....	343		12	2
Clément Dany, faïencier.....	421		19	7
Pierre Blù, menuisier.....	281		16	1
François Thiéry, tailleur.....	172		12	2
Jacques Philippe Volet, tailleur.....	368		1	8
François Faulet, fils de René, arquebusier.....	332		13	4
Jacques Louis Caffia, tabletier.....	398		13	10
Charles - Joseph - Denis Michault, tabletier.....	380		11	1
Claude Simonin, tabletier.....	371		8	10
Louis Barenge, faïencier.....	346		7	1
Etienne - Louis Blain, faïencier.....	446		11	3
Jean Louis Franpart, tailleur.....	335		"	"
Vincent Ravenel, arquebusier.....	314		7	9
Louis Alexis Vitry, tailleur.....	276		18	10
Edme Pougny, tailleur.....	215		7	2
Laurent Péchin, tailleur.....	57		13	9
Alexandre Touche, chandelier.....	247		"	3
Jean -- Jacques -- Marie Meller, tailleur.....	372		13	4
Justin Duplay, menuisier.....	273		10	1
Jean-Henry Lay, tailleur.....	228		8	10
Jacob Clique, tailleur..	361		14	6
Jean--Nicolas Croizé, mâçon.....	416		10	"
Jean Charvaux, tailleur.....	348		7	9
Marie-Françoise Huguenin, tailleur.....	201		7	9
Pierre Dauckwareb, tailleur.....	391		4	5
Pierre Ruffel, tailleur.....	212		16	1
Bernard - Siméon Janson, menuisier.....	229		8	1
Joseph Mosturs, tailleur.....	362		18	4
Jean - Joseph Chépige, tailleur.....	371		12	9

Jean-Louis Berin, tailleur.....	390	1.	2 s.	2 d.
Isaac - Auguste - Marie Bandelot, tailleur.....	183		17	2
Jean Gérard Matfeld, tailleur.....	209		15	2
Marguerite Perret, femme Lion, tailleur.....	228		10	8
Jean Adrien Baudry, tailleur.....	191		"	6
Guillaume Crest, tailleur.....	57		13	10
François Bernard, tailleur.....	221		16	1
Pierre Jeanty, tailleur	174		13	10
Jacques Lecerf, chandelier.....	57		1	4
Denis Filassier, tailleur	357		1	8
Richard-Alexandre Petit, menuisier.....	224		8	11
Jacques Rainfray, serrurier.....	395		"	"
Thomas Ruffroy, tailleur.....	339		15	"
Jean - Joseph Naudin, tailleur.....	391		4	5
Nicolas Chalet, tailleur	217		3	11
Honoré Mortal, tailleur	228		11	8
Jean-Claude Mulot, tailleur.....	179		2	9
Joseph Goujard, tailleur.....	362		5	6
Jean - Claude Lauvas, tailleur.....	366		18	4
Henri-Laurent Courbes, tailleur.....	379		9	5
François Visser, tailleur	393		10	11
Marie Dourlent, veuve Mougny, tailleur.....	354		11	1
Charles-Joseph Pérard, tailleur.....	367		9	5
Alexis Pouzand, tailleur.....	390		13	4
97 parties prenantes.				
Total....	27,165	1.	2 s.	10 d.

ARRIÈRE DU DÉPARTEMENT DE LA FINANCE.

Traitements et fournitures pendant les années 1785 à 1789.

Bruneau de Baumetz, ancien procureur général au ci-devant Parlement de Douai.....	3,000	l.	" s.	" d.
Gauthier-Desibert, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres..	1,000		"	"
Chapt de Rastignac, colonel au régiment Royal-Dragons.....	462		"	"
Denis, marchand parcheminier.....	7,509		"	"
De la Rue, contrôleur général des entrées de Paris.....	15,000		"	"
Menon, entrepreneur de la manufacture de haute et basse lisse établie à Beauvais.....	51,976		8	"
6 parties prenantes.				
Total....	78,947	l.	8 s.	" d.

DÉPARTEMENT DES MONNAIES.

Bezin, serrurier machiniste, pour ouvrages de serrurerie et machines par lui faits et fournis pour le département des monnaies, pour les années 1786, 1787, 1788, 1789 et 1790, la somme de..... 40,062 l. 6 s. » d.
1 partie prenante.

Total.... 40,062 l. 6 s. » d.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Girouard, entrepreneur des ponts et chaussées dans la ci-devant généralité de Montpellier... 44,186 l. 12 s. 3 d.

A la charge de rapporter, lors de la délivrance de sa reconnaissance définitive de liquidation, certificat, tant de l'ordonnateur du Trésor public, que du trésorier du département des ponts et chaussées, qui constate que tout ou partie de sa créance ne lui a pas été payée.

1 partie prenante.

Total.... 44,186 l. 12 s. 3 d.

Remboursement d'acquisition faite par le gouvernement.

A Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, la somme de 400,000 livres actuellement exigible, et faisant moitié des 800,000 livres qui lui restent dues sur le prix principal de la vente par lui faite au gouvernement, de la terre de l'Île-Dieu, avec les intérêts qui peuvent être dus au 1^{er} janvier 1790.

Les autres 400,000 livres devant, aux termes du contrat de vente, être retenues pour sûreté des fonds des douaires mentionnés audit contrat, et jusqu'aux époques y fixées.

A la charge par ledit de Rochechouart :

1^o De rapporter un certificat de l'adjudicataire général des fermes, qui atteste n'avoir rien payé acompte du principal de 800,000 livres ; de justifier, par un certificat de l'ordonnateur du Trésor public, de la quotité des intérêts de son prix, qu'il a pu recevoir, soit de l'adjudicataire des fermes, soit du Trésor public, jusqu'au 1^{er} janvier 1790 ;

2^o De la retenue de 400,000 livres qui, sur ledit prix, avaient été stipulées payables, savoir : 200,000 livres en 1790, et pareille somme en 1791 ; et néanmoins doivent, aux termes du contrat de vente, être retenues pour sûreté des fonds des douaires mentionnés audit contrat de vente, et jusqu'à l'ouverture de ces douaires ;

3^o De justifier, par extraits et expéditions en formes authentiques, des contrats de mariage établissant lesdits douaires, pour s'assurer de leur quotité, et qu'ils ne dépassent pas les 10,000 livres de rente y mentionnées ;

4^o De justifier de la mainlevée et radiation

des oppositions formées au sceau du décret, commencées conformément à l'édit de 1693, à la requête du ci-devant procureur général du ci-devant parlement de Paris, et qu'il n'en a pas été formé de nouvelles.

Et cependant l'Assemblée nationale décrète qu'à la requête et diligence des commissaires du roi près les tribunaux de district dans le ressort desquels est située la terre vendue par ledit de Rochechouart et ses dépendances.

Il sera obtenu des lettres de ratification sur le contrat du 11 février 1785 ; et qu'en conséquence il sera sursis au payement des sommes décrétées et des intérêts dudit capital, lesquels courront jusqu'à quinzaine après l'obtention et expédition desdites lettres de ratification.

1 partie prenante. Total..... 400,000 liv.

Dettes sur le ci-devant clergé.

L'Assemblée nationale déclare créanciers légitimes de la nation les personnes qui vont être dénommées, pour les causes qui vont être expliquées. En conséquence, décrète qu'elles seront payées des sommes ci-après et qui sont actuellement exigibles, savoir :

Le sieur Sauveur, la somme de 14,683 l. 14 s., pour remboursement de finance, supplément de finance et droit de sceau de l'office de receveur des décimes du diocèse de Rennes, dont il était pourvu, ci..... 14,683 l. 14 s. » d.

Avec les intérêts, à compter du premier septembre 1790, jusqu'à l'expiration de la quinzaine de la sanction du présent décret.....

La Brossière-Rozeau, pour fournitures d'ornements et autres meubles par lui faites à l'abbaye de Vaucelles, district de Cambrai, département du Nord, la somme de 17,600 livres payable de la manière suivante, savoir : 6,600 livres remboursables dès à présent ; 6,000 livres payables le 6 octobre 1791 ; et les 5,000 livres restantes, le 6 octobre 1792, avec les intérêts dégradatifs, à mesure des remboursements, à compter du 7 avril 1791 seulement, ci..... 17,600

Etienne Bladviel, homme de loi à Figeac, pour fourniture de vin et argent prêté pour l'entretien de la communauté des religieux du couvent de Linard, la somme de dix-sept cent soixante-dix-sept livres, avec les intérêts, à compter du 16 novembre 1799, ci... 1,777

Jean Pélegri, prêtre-vicaire de la paroisse de Thermes, pour remboursement du prêt par lui

fait à la ci-devant abbaye de Mercoire, ordre de Cîteaux, le 1^{er} octobre 1787, la somme de trois mille six cents livres, ci..... 3,600 l. » s. » d.

Avec les intérêts, à compter du 10 janvier 1791.

Binet, architecte, pour réparations et constructions par lui dirigées à la maison épiscopale de Rennes, la somme de cinq mille cent treize livres, ci..... 5,113 » »

A la charge par ledit Binet de remettre les mémoires certifiés et visés par les directoires de district et de département de Rennes, et de l'Ille-et-Vilaine, qui établissent le montant de sa créance, au bureau général de la liquidation; en outre, la sentence rendue par le présidial de Rennes le 16 octobre 1790; ainsi que l'état extrajudiciaire notifié au procureur général syndic, à la requête dudit Binet, le 17 du même mois, lesquelles deux pièces sont mentionnées dans les actes de vérification et arrêtés faits par les directoires de district de Rennes et du département de l'Ille-et-Vilaine.

Jean-Baptiste Michel, chirurgien à Moulins, pour médicaments faits et fournis à la sœur Adélaïde de Sainte-Claire, de Moulins, depuis le 22 décembre 1788, jusqu'au 25 septembre suivant, la somme de cent quatre-vingt livres, sept sous, six deniers..... 180 7 6

Avec les intérêts, à compter du 28 octobre 1790.

Charles-Joseph Bataudier, homme de loi à Pontarlier, pour remboursement du prêt par lui fait aux ci-devant religieux Augustins dudit lieu, le 20 mars 1789, la somme de treize cents livres, avec les intérêts, à compter du 5 mars 1790, ci..... 1,300 » »

A l'égard des frais et dépens faits par ledit Bataudier, et par lui réclamés, l'Assemblée déclare que ceux seulement faits antérieurement au mois de mars 1790, sont liquidés à la somme de quatorze livres douze sous

onze deniers, ci.....

14 l. 12 s. 11 d.

A l'égard de la réclamation faite par Jeanne-Françoise Rone-Manon, l'Assemblée déclare qu'elle n'est point créancière de la nation, et que sa créance doit être acquittée par les religieux, sur leur traitement, sauf au directoire du district de Besançon, dans le cas d'insuffisance d'un traitement, à ordonner que cette somme sera payée sur ce qui a été ou pourra être recouvré des quatre mille deux livres dix-huit sous six deniers de revenus arriérés, portés en reprises dans le compte des religieuses bénédictines de la ville de Besançon.

7 parties prenantes. Total. 44,268 l. 12 s. 11 d.

Et à la charge, par toutes les parties comprises au présent état, de se conformer, chacune en droit-soi, aux décrets de l'Assemblée, pour obtenir leur reconnaissance définitive de liquidation et leur remboursement à la caisse de l'extraordinaire.

L'Assemblée nationale, oui le rapport de son comité central de liquidation, qui lui a rendu compte du rapport du commissaire du roi, directeur général de la liquidation, sur la réclamation de la ci-devant maréchale de Mirepoix, déclare qu'au moyen du traité qui a uni la Lorraine à la France, la dame de Mirepoix est créancière de l'Etat; en conséquence, décrète qu'elle continuera de jouir de la rente viagère de 24,000 livres, argent de Lorraine, faisant argent de France à raison de 774 l. 4 s., argent de France, pour 1,000 livres, argent de Lorraine, celle de 18,580 liv. 16 s., pour laquelle dernière somme il lui sera délivré par le commissaire du roi, directeur général de la liquidation, une reconnaissance de ladite rente viagère à elle constituée originairement par le duc Léopold de Lorraine, payable par les payeurs des rentes sur l'Etat, et ce, à compter du 1^{er} janvier 1790.

Décrète, en outre, ce qui suit :

Art. 1^{er}.

Les offices des payeurs et contrôleurs des rentes, dites de l'ancien clergé, lesquels offices ont été supprimés par la loi du 29 novembre dernier, seront, tant pour les porteurs de finances dont l'intérêt leur était payé par le ci-devant clergé, que pour celles dont l'intérêt était payé par l'Etat, liquidés sur le pied de l'évaluation que lesdits payeurs et contrôleurs en ont faite en 1776, pour se conformer à l'édit de 1771, en y ajoutant toutefois les augmentations de finances qu'aucuns d'eux justifieraient avoir payé depuis ladite évaluation.

Art. 2.

Conformément à l'article 3 de la loi du 29 novembre 1790, les propriétaires desdits offices ainsi liquidés seront remboursés, savoir : les contrôleurs, immédiatement après leur liquidation et la remise de leur registre de contrôle, et

les payeurs, après la reddition de l'arrêté définitif de leur compte, suivant le mode de comptabilité qui sera incessamment décrété.

Art. 3.

Jusqu'audit arrêté définitif, lesdits payeurs pourront retenir, à titre de compensation, avec tout ou partie de leur finance, le montant des parties non réclamées, ou débits dont ils sont dépositaires, dont ils ont fourni des états au vrai, certifiés d'eux au bureau général de liquidation ; et les intérêts de leur finance demeureront, à compter du jour qu'ils auront eu cours, compensés avec les intérêts du montant desdits débits, lesquels seront censés avoir eu cours à partir de la même époque et sur le même pied.

Art. 4.

Au moyen de retenues et compensations ordonnées par l'article précédent, le Trésor public sera chargé du paiement de ces anciens débits aux parties qui en seront créancières, à mesure qu'elles se présenteront dans les formes prescrites ; et les fonds à ce nécessaires seront fournis par le trésorier de l'extraordinaire.

Art. 5.

Ceux desdits payeurs qui voudront employer une partie de leur finance en paiement de domaines nationaux, pourront obtenir des reconnaissances provisoires jusqu'à la concurrence seule-

ment de la moitié de ce qui restera dû de leur finance, après la déduction de la somme à laquelle s'élève le plus fort des débits compris aux états au vrai par eux fournis, lequel est de 182,759 l. 9 s. 4 d.

Ces reconnaissances seront reçues en paiement de biens nationaux ; et les biens nationaux payés avec ces reconnaissances, par quelques personnes qu'ils aient été acquis, et de quelques mains qu'ils proviennent, demeureront affectés à la comptabilité desdits payeurs, et l'intérêt de la somme portée auxdites reconnaissances cessera à compter de la date d'icelles.

Art. 6.

Lesdits payeurs et contrôleurs desdites rentes seront payés de leurs gages et taxations, et jouiront de leur traitement ordinaire, jusque et compris le 31 décembre 1790, à compter de laquelle époque ils seront payés de l'intérêt de leur finance de la manière et jusqu'aux époques fixées par les précédents décrets, à la charge de la compensation mentionnée en l'article 3 ci-dessus.

L'Assemblée nationale décrète que les brevets de reconnaissances des créances sur les établissements ecclésiastiques supprimés ne seront délivrés que d'après la représentation d'un acte du tribunal du district du domicile du créancier, portant que celui-ci a juré et affirmé que sa créance est légitime, que les causes en sont véritables et qu'elle n'a pas été acquittée.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

		Parties prenantes.			
Arriéré du département de la guerre.....		29	242,982 l.	9 s.	7 d.
Maison du roi	Personnes du service du roi.....	111	78,344	8	8
	Bâtiments.....	49	641,558	19	1
	Ecuries.....	164	133,053	17	9
	Petites écuries.....	13	48,469	7	10
	Gouvernement de la Muette.....	35	109,891	12	»
Jurandes et maîtrises.....	Comédie italienne.....	1	30,000	»	»
		97	27,165	2	10
Finances.....	Traitements.....	6	78,947	8	»
	Monnaies.....	1	48,062	6	»
	Ponts et chaussées.....	1	44,186	12	3
Dettes sur le clergé.....	Acquisitions faites par le gouvernement.....	1	400,000	»	»
		8	44,268	12	11

516

TOTAL général..... 1,920,931 l. 65 s. 11 d.

(Ce décret est mis aux voix et adopté.)

M. le Président. Les comités de l'Assemblée nationale qui ont, relativement à la circonstance, des rapports pressants à vous faire, n'étant pas encore prêts et ne demandant pas encore la parole, je crois que l'Assemblée nationale ne se refusera pas à ce que M. le rapporteur de jurisprudence criminelle vous présente la suite des articles du Code pénal.

M. Gombert. Je demande la parole pour une motion importante. Il y a environ 15 jours que j'ai proposé la motion de faire cesser toutes les pensions et tous les appointements des officiers, tant de ceux qui sont dans le service étranger, que de ceux qui n'ont pas rejoint leurs postes. Tout le monde doit savoir que dans ce moment la patrie est en danger, et tous les bons citoyens doivent être à leur poste. Messieurs, il y a bien

un décret, mais il n'est pas exécuté, et il faut qu'il le soit. Il y a actuellement des officiers français dans tous les royaumes circonvoisins, qui bien loin de revenir à leur poste, cherchent à nous créer des ennemis dans ces pays-là, et se servent de l'argent que nous leur donnons pour se faire des créatures. Je demande que l'on prenne un parti rigoureux dans cette circonstance, et que le comité militaire s'occupe de nous présenter un projet de décret sur cet objet.

Plusieurs membres : C'est juste !

M. Gombert. M. de Cernon me répondit alors indirectement que le comte d'Artois, qui était parti depuis le commencement de la Révolution, avait été payé non seulement de son apanage, mais encore de son traitement. Il n'est pas naturel qu'on donne 150,000 livres par mois à M. le comte d'Artois pour aller engager des troupes contre